

## Réforme constitutionnelle : la Russie entend défendre sa souveraineté dans un monde global



Article rédigé par *RT France*, le 02 juillet 2020

Source [RT France] La Russie vote à partir de ce jeudi pour un référendum sur les amendements à la Constitution, une réforme proposée par son président début 2020. Analyse des enjeux majeurs de cette réforme par Karine Béchet-Golovko

Lors de son message présidentiel de janvier, Vladimir Poutine a lancé le projet d'une réforme constitutionnelle axée sur la défense des valeurs traditionnelles et sociales, qui sont historiquement celles de la Russie, et de la souveraineté du pays, la Russie ne pouvant exister que comme pays souverain. Pour autant, dans le même message, la participation de la Russie au monde global est non seulement affirmée, mais revendiquée. Il ne s'agit donc pas, dans la vision développée par Vladimir Poutine, de remettre en cause la globalisation, mais de défendre le droit de la Russie d'y participer à ses conditions.

Ce qui est un pari risqué, le monde global, par définition, ne pouvant avoir qu'un seul centre politique décisionnaire, qui n'est pas Moscou. Reste le combat pour un monde multipolaire, mais composé de plusieurs blocs. C'est cette ambivalence qui va imprégner la réforme constitutionnelle devant passer le 1er juillet au crible du vote populaire. Le premier enjeu de la réforme de la Constitution russe de 1993 est bien de donner les moyens au pays de jouer dans un jeu, dont les règles ont changé depuis le début des années 90. Tout texte constitutionnel est l'image des rapports, à l'intérieur d'un pays, entre l'État, la société et l'individu, et à l'extérieur, il détermine les relations du pays avec les autres puissances. Le contexte idéologique aujourd'hui n'est plus celui du début des années 90 et la Russie elle-même a changé, l'admiration naïve d'un Occident fantasmé n'a pas résisté à quelques années de réalité. Affirmer la famille traditionnelle lorsque les minorités «tolérantes» imposent aux États devenus progressistes le mariage homosexuel et leur droit à l'adoption des enfants est un acte symbolique, autant qu'une profession de foi. L'universalisme a ses limites, celles des traditions propres à chaque pays – lorsque le pays a les moyens et la volonté de les défendre. Réaffirmer les droits sociaux lorsque la course néolibérale s'impose à tous les gouvernements, notamment en Russie, revient à reconnaître certaines limites à la vision destructrice de l'homme réduit un individu, élément de production et de consommation, qui n'a de sens dans la société néolibérale que par son utilité quantifiable.

Pour autant, il n'y a aucune remise en cause fondamentale du cours néolibéral choisi en Russie, qu'il s'agisse des méthodes manageriales de gouvernance, du culte numérique ou du démembrement des services publics. Cette révision est à la fois un compromis idéologique constitutionnalisant certains symboles du monde global (les «volontaires» ou l'écologie), mais en donnant des armes pour l'avenir, si la volonté politique est assez forte pour défendre l'intérêt national face aux intérêts du monde global. Si la Russie a ainsi décidé de jouer selon les règles globales, elle doit garantir certains éléments de souveraineté pour préserver son existence – physique. Il en est ainsi de l'exigence d'absence de double nationalité pour les membres dirigeants, de la défense de la vérité historique ou du rappel de la préservation de l'intégrité territoriale avec l'interdiction de négocier le territoire. Il en est surtout ainsi des dispositions réaffirmant la supériorité des normes constitutionnelles sur le droit international, pourtant évidentes au regard de la théorie du droit classique, qui n'a pas (encore) remis en cause la hiérarchie des normes. Les réactions violentes contre cet amendement, provenant des milieux d'opposition dite «libérale» et des instances européennes sont particulièrement significatives.

Dans les années 90, la Russie est entrée, pleine d'espoir, dans le Conseil de l'Europe et a reconnu la juridiction de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). La CEDH adopte des décisions traitant de la conformité des normes nationales aux normes de la Convention européenne des droits de l'homme. Étant une juridiction internationale, logiquement, elle n'a pas compétence pour remettre en cause l'interprétation interne des normes juridiques, ni la signification des normes constitutionnelles. Or, au fond, ces dernières années, son activité s'est largement, non seulement politisée (par un soutien très large aux oppositions politiques – Navalny, Pussy Riot, etc.), mais idéologisée par le développement d'une politique juridictionnelle remettant en cause et les valeurs traditionnelles (famille, religion, etc.) et les symboles de l'État (frontière, migration, etc.). De plus, la CEDH exige que ses décisions remettant en cause l'interprétation des normes constitutionnelles des États-membres soient appliquées par ceux-ci.

C'est pour cela que la Commission de Venise et la CEDH se sont prononcées contre cet amendement à la Constitution russe. En toute «objectivité», ils ne veulent pas perdre leurs prérogatives – ni leur pouvoir. C'est ici plus un rapport de forces, qu'un rapport de droit : dans un monde global, les décisions doivent s'imposer aux États, sans qu'elles puissent être discutées par eux, puisqu'elles permettent cette unification globalisatrice des systèmes juridiques et l'alignement des systèmes politiques. L'application automatique des décisions internationales est un renoncement à la souveraineté des États, qui ne peuvent plus déterminer de leur ordre juridique. La Russie, si elle accepte de participer au jeu global, entend par cet amendement rappeler les limites de son alignement.

En savoir plus sur RT France :

<https://francais.rt.com/opinions/76195-reforme-constitutionnelle-russie-entend-defendre-sa-souverainete-dans>.